



Communiqué de presse

Saint-Denis, le 25 juillet 2018

Décès d'un marin gravement malade à bord du palangrier « Le Grand Morne » le mardi 24 juillet au large de La Réunion

Le mardi 24 juillet à 03h50 (heure locale Réunion), le centre régional opérationnel de surveillance et de sauvetage (CROSS) de La Réunion a été informé par le capitaine du palangrier « Le grand Morne » de la perte de connaissance à son bord d'un marin malgache. Le capitaine du navire avait décidé la veille au soir la suspension de ses activités de pêche pour faire route vers la Réunion afin de débarquer ce marin ayant une forte fièvre et une altération de la conscience. Une consultation médicale par téléphone a ensuite été conduite par le Centre de consultation médicale maritime de Toulouse qui a préconisé une évacuation médicalisée du marin malade. « Le Grand Morne » était positionné à 04H05 locale à 260 milles nautiques (480 kms) à l'ouest de la Réunion et poursuivait sa route vers le port Ouest, avec des conditions de vent et de mer difficiles, pour une arrivée prévue le mercredi 25 juillet en fin d'après-midi.

Alors qu'une évacuation médicalisée par l'hélicoptère Panther de la marine nationale (FAZSOI) était à l'étude pour un treuillage le mercredi 25 juillet en matinée, à sa limite du potentiel d'intervention à environ 60 milles nautiques (110 kms) à l'Ouest de La Réunion, afin d'accélérer la prise en charge médicale du marin, le capitaine du navire a annoncé le décès du marin malade à 14H50 locale.

Le Centre de consultation médicale maritime de Toulouse, le CROSS Réunion et l'armateur du navire restent en liaison avec l'équipage éprouvé par ce dramatique événement de mer. La cellule d'urgence médico-psychologique sera activée par le SAMU de la Réunion afin d'apporter un soutien à l'équipage après l'arrivée du navire à quai. Une enquête judiciaire sera diligentée par la gendarmerie maritime à la demande du Parquet de Saint-Denis.

Contact presse

Préfecture de La Réunion - Service régional de la communication interministérielle
Téléphone : 0262 40 74 18 / 74 19 / 74 34 - Courriel : communication@reunion.pref.gouv.fr
Internet : www.reunion.gouv.fr - Twitter : @Prefet974

